

INTERVENTION POUR M. LACROIX

Objet : Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté - 17 octobre 2008

Thème : «Droits de l'homme et dignité de ceux qui vivent dans la pauvreté »

Cérémonie de commémoration (13h15-14h45)

Monsieur le Secrétaire Général adjoint,
Madame l'Experte indépendante,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour célébrer la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Cette journée nous offre l'occasion de porter une attention particulière à la situation des plus pauvres, d'écouter leur témoignage, mais aussi de recevoir les propositions dont ils souhaitent nous faire part pour lutter contre la pauvreté.

Le 17 octobre est une journée au cours de laquelle, partout à travers le monde, nous réaffirmons notre devoir de lutter contre la pauvreté ainsi que la nécessaire **participation** des personnes vivant dans la pauvreté à toutes les actions dans ce domaine. Nous pouvons ainsi nous réjouir de la présence aux Nations unies aujourd'hui de personnes venues du monde entier porter le témoignage de l'extrême pauvreté.

Je sais que nous aurons également l'occasion d'entendre la voix des plus pauvres au cours de la table ronde qui se tiendra cette après-midi sur le thème «De la Théorie à la Pratique – Créer des partenariats efficaces pour vaincre la pauvreté et l'exclusion ».

Je salue également la présence aujourd'hui d'autres acteurs clés dans la lutte contre la pauvreté : le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, l'Experte indépendante sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté qui présentera pour la première fois un rapport à l'AG la semaine prochaine, et bien évidemment les responsables et militants du mouvement ATD Quart Monde, qui font un travail remarquable pour que les plus défavorisés soient réintégrés dans la société et retrouvent leur dignité, poursuivant en cela l'œuvre du Père Joseph Wrezinski, fondateur du mouvement, en partenariat avec un réseau mondial d'ONG internationales et locales, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement.

Je suis heureux de pouvoir marquer cette année encore, à l'occasion de la journée internationale du 17 octobre, l'engagement de la France en faveur de l'éradication de la pauvreté.

La France a toujours soutenu la nécessité pour les Nations unies d'accorder une attention prioritaire à la question de l'éradication de la pauvreté, que ce soit sous l'angle du **développement** ou de la **défense des droits de l'homme**.

Comme vous le savez, la réduction de la pauvreté est le premier des objectifs du Millénaire pour le développement ; la France, aux côtés de ses partenaires de l'Union européenne, est déterminée à aider l'ensemble de la communauté internationale à atteindre cet objectif, au moyen notamment de l'aide au développement, de la promotion du commerce équitable et de la bonne gouvernance. Nous nous engageons avec intérêt dans la discussion sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) qui se tiendra prochainement au sein de la deuxième commission de l'AGNU.

Par ailleurs, la France conserve un rôle moteur dans la reconnaissance par les Nations unies des liens entre droits de l'homme et extrême pauvreté. Je suis heureux qu'à Genève, dans une résolution portée par la France en juin dernier, le Conseil des droits de l'homme ait renouvelé le mandat de l'Experte indépendante sur la question des droits de l'homme et je me félicite de la nomination récente de Madame Magdalena Sepulveda pour exercer ce mandat. La France porte également une attention particulière au projet de principes directeurs sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, pour lequel un processus de consultation, animé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, à la demande du Conseil des droits de l'homme, est en cours. La France participera activement au séminaire qui sera organisé par le Haut-Commissariat sur ce texte début 2009 à Genève.

Cet engagement de la France au niveau international en faveur de l'éradication de la pauvreté se double d'une politique dynamique menée au niveau national, notamment par le Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, M. Martin Hirsch.

L'extrême pauvreté n'est pas seulement un problème économique ou de développement ; elle touche les pays dits développés comme les pays moins avancés ; elle est un obstacle à l'exercice intégral et effectif des droits de l'homme ; mais elle n'est pas une fatalité ; notre engagement résolu en faveur de la dignité de tous les êtres humains doit la faire reculer.

Le 17 octobre nous ne réduisons pas les plus pauvres à leurs difficultés ; nous tournons notre regard vers le courage dont ils font preuve quotidiennement. A ce moment précis, nous saluons, à travers ces personnes, la dignité, la grandeur de chaque homme.

Je vous remercie de votre attention.